

Préparation de la rentrée 2003 dans le second degré

Dialogues n° 5 vous avait présenté les principales données concernant la préparation de la rentrée scolaire dans le premier degré. Nous poursuivons cette information avec le second degré : trois objectifs y caractérisent l'action académique.

1 Améliorer la scolarité et les résultats des élèves

Dans l'académie de Bordeaux, les collèges font l'objet d'une attention particulière. C'est en effet à ce niveau que les élèves connaissent le plus de difficultés et que l'académie doit porter ses efforts pour améliorer les résultats scolaires : avec un effectif prévisionnel d'élèves globalement stable (+ 0,01 %), les collèges publics disposent d'une dotation horaire pour la rentrée 2003 en augmentation (+ 1,2 %).

Outre la dotation destinée au nouveau collège qui ouvrira en Gironde à **Saint-Aubin-de-Médoc**, des moyens sont dégagés pour mener des actions volontaristes : 3000 heures

destinées à développer le soutien scolaire, les enseignements en groupes allégés dans les zones défavorisées (44 collèges sont classés en zone ou réseau d'éducation prioritaire) et l'institution d'heures de vie de classe (10 heures par an et par classe de 6^e, 5^e et 4^e). En outre, 34 collèges publics proposeront dès 2003 une seconde langue vivante en 6^e ; et, au total, ce sont 158 options nouvelles qui sont ouvertes dans l'ensemble des collèges et lycées publics de l'académie : 83 options linguistiques, 45 sections européennes, 16 options non linguistiques et 13 sections sportives scolaires.



Rentrée 2003 : un effort particulier pour les collèges

2 Mieux utiliser les moyens existants

Ces efforts dans le second degré, notamment en faveur des collèges, justifient que l'on examine avec soin **les options** existantes : il faut savoir que celles d'entre elles qui ne s'adressent qu'à de très petits groupes d'élèves (de 1 à 5 élèves) représentent, pour l'ensemble de

l'académie, plus de 7000 heures d'enseignement. Soit l'équivalent d'au moins 360 postes ! Pour une bonne utilisation des moyens publics, les inspecteurs d'académie ont été chargés de regarder au cas par cas le bien-fondé de ces options à l'occasion du calcul des dotations

(suite au verso)

Deux langues vivantes dès la sixième

Développer une politique linguistique volontariste tout en encourageant la diversification des langues enseignées : après avoir engagé l'an passé une expérimentation en classe de cinquième dans quelques collèges volontaires, l'académie de Bordeaux poursuit son innovation pédagogique.

Cette année, il sera proposé aux élèves de sixième qui ont commencé en primaire l'apprentissage d'une langue autre que l'anglais (généralement l'allemand ou l'espagnol) de poursuivre cette langue en sixième et d'étudier en même temps l'anglais comme deuxième langue vivante 1. « Cette offre assure une continuité entre l'école et le collège ; elle rassure aussi les familles, explique Jean-Pierre Dufresne, inspecteur pédagogique régional et coordonnateur académique pour les langues vivantes : les parents doivent savoir que l'étude d'une langue autre que l'anglais à l'école primaire ne renverra pas l'étude de l'anglais à la classe de quatrième, mais que leurs enfants auront la possibilité d'apprendre l'anglais au collège dans les mêmes conditions qu'un élève l'ayant choisi comme première langue. » Un atout de poids pour maîtriser plusieurs langues vivantes. Ainsi 34 collèges proposeront dès la rentrée de septembre l'anglais et une autre langue vivante en classe de sixième.

Dordogne : collèges Jean-Rostand à Montpon-Ménestrol, Les Chatenades à Mussidan, Anne-Frank, Bertrand-de-Born et Clos-Chassaing à Périgueux, Amaud-Daniel à Ribérac, Léonce-Bourliaguet à Thiviers.

Gironde : collèges Claude-Massé à Ambarès-et-Lagrave, Marcellin-Berthelot à Bègles, Jean-Zay à Biganos, Fontaine-de-Monjous à Gradignan, Paul-Esquinance à La Réole, Henri-Dheurle à La Teste-de-Buch, Gérard-Philippe et François-Mitterrand à Pessac, Max-Linder à Saint-Loubès, Aliénor-d'Aquitaine à Salles.

Landes : collèges Jean-Memoz à Biscarrosse, Léonce-Dussarrat à Dax.

Lot-et-Garonne : collèges Joseph-Chaumié à Agen, Henri-de-Navarre à Nérac, Anatole-France à Villeneuve-sur-Lot.

Pyénées-Atlantiques : collèges Endarra à Anglet, Jean-Rostand et Villa-Fal à Biarritz, de Bidache, Henri-Barbusse à Boucau, Errobi à Cambo-les-Bains, Irandatx à Hendaye, Jeanne-d'Albret, Jean-Monnet et Marguerite-de-Navarre à Pau, de Serre-Castets, de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Préparation de la rentrée 2003 dans le second degré

horaires des établissements. C'est pourquoi leur organisation en petits groupes d'élèves n'est pas toujours reconduite. **Priorité est donc redonnée aux enseignements obligatoires.** Cela signifie qu'il faut aussi veiller à les assurer tout au long de l'année : sur les moyens supplémentaires alloués à l'académie de Bordeaux, 31 postes et 1470 heures ont été réservés pour améliorer le **remplacement** en collège et lycée des professeurs absents.

L'attention portée aux conditions dans lesquelles sont dispensés les enseignements obligatoires a mis en évidence la question des enseignants en surnombre dans certaines zones ou disciplines tandis que d'autres secteurs géographiques (Dordogne et Lot-et-Garonne notamment) manquent d'enseignants titulaires pour assurer les cours (alors même que les postes et les moyens financiers correspondants existent). Il s'avère donc indispensable de procéder à un **rééquilibrage** pour assurer les enseignements dans les meilleures conditions : 149 professeurs titulaires en zone de remplacement (TZR), sur un nombre total de 1566, sont appelés à exercer en établissement **dans la zone** (pour 142 d'entre eux) **ou dans le département** (7) où ils sont déjà affectés. Cette mesure sera complétée par la nomination des nouveaux enseignants entrant dans l'académie en priorité dans les secteurs géographiques où il y a des besoins. Cette année encore, l'académie de Bordeaux est l'académie la plus

demandée au mouvement : 3 457 enseignants de toute la France l'ont choisie comme premier vœu d'affectation (ils étaient 3 180 en 2002).

Les mesures prises vont ainsi permettre de donner dans toute l'académie aux élèves des collèges et lycées d'enseignement général et technologique, dès la rentrée scolaire, un **professeur titulaire pour chacun des postes fixes en établissement**. Ce faisant, le potentiel humain de grande qualité que représentent les titulaires remplaçants sera également mieux utilisé.

1 000 emplois créés dans l'académie de Bordeaux

Pour la rentrée 2003, l'académie de Bordeaux bénéficie de la création par l'État de près de 1 000 emplois : 121 emplois d'enseignant du premier degré ; 135,30 emplois d'enseignant dans le second degré ; 34 emplois de personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux ou de santé (ATOSS) ; 1 emploi de personnel de direction ; 35 emplois dans l'enseignement supérieur ; 630 emplois d'assistant d'éducation à temps plein. Les candidatures aux fonctions d'assistant d'éducation peuvent être déposées sur Internet :

<http://portail.ac-bordeaux.fr/siaten>

3 Valoriser la voie professionnelle

L'enseignement professionnel est une voie de réussite pour beaucoup de jeunes qui souhaitent préparer leur insertion dans la vie active. Pour le développer, il faut renforcer sa cohérence et son attractivité, ouvrir des formations d'avenir et transformer les filières qui n'offrent plus de débouchés.

Pour la rentrée 2003, 119 mesures ont été prises par le rectorat, en association avec le conseil régional, pour faire émerger (ou consolider) des pôles de formations dans chaque département, accroître l'offre dans les filières les plus porteuses, tout en préservant le rôle de proximité que peuvent jouer certains lycées dans les zones rurales et péri-urbaines : elles permettent d'accueillir environ 1 500 élèves de plus dès la prochaine rentrée.

L'académie s'attache aussi à développer la formation continue par le biais de six pôles tech-

nologiques rattachés aux GRETA de Dordogne, Bordeaux, Marsan-Tursan, Val-de-Garonne et Béarn-Soule : chaque pôle bénéficiera à la rentrée d'un enseignant mis à sa disposition ainsi que d'une subvention au titre des fonds sociaux européens.



Les lycées professionnels s'affichent dans le journal Sud Ouest

Le jour de la rentrée des vacances de printemps, le 22 avril, toutes les éditions du quotidien Sud Ouest ont comporté un supplément de quatre pages intitulé : « Les lycées professionnels, une formation en contact direct avec l'entreprise ». Liste et carte des lycées par filières de formation, témoignages de jeunes issus de l'enseignement professionnel, principaux itinéraires après la classe de 3^e : cette campagne de promotion des lycées, réalisée par le rectorat et l'ONISEP, s'inscrit dans le cadre de la politique académique de rénovation de l'orientation. Rappelons que 30 000 places sont disponibles dans les lycées professionnels en Aquitaine et que 80 % des bacheliers professionnels trouvent du travail dans les six mois qui suivent leur sortie du système scolaire.



Visite ministérielle au lycée de la mer à Gujan-Mestras

Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux transports et à la mer, a visité le 12 mai dernier le lycée de la mer implanté à Gujan-Mestras au bord du Bassin d'Arcachon : c'est la première fois qu'un membre du gouvernement en charge de la mer se rend dans ce lycée inauguré en 1991 et qui dispose d'une infrastructure et d'équipements uniques en Aquitaine. Le recteur d'académie, l'inspecteur d'académie de la Gironde, Marie-Hélène des Esgaulx, député de la circonscription, et Michel Bézian, maire de Gujan-Mestras, ont accompagné le secrétaire d'État dans sa visite.

www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/LPGujan

Le lycée de la mer de Gujan-Mestras au salon Aquitec 2003 de la formation, des métiers et de l'emploi en Aquitaine